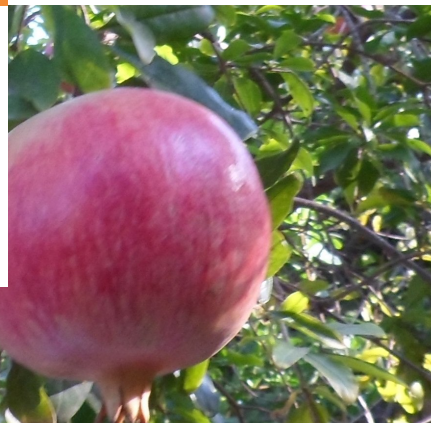


- FICHE BONNE PRATIQUE -

**LABELLISATION DE GRENADES BIOLOGIQUES DE GABÈS
POUR UNE PLUS GRANDE VALEUR-AJOUTÉE AUX
PRODUCTEURS**



Les oasis du gouvernorat de Gabès et plus particulièrement de Zarat, Metouya, Chenini et Gabès, se caractérisent par un système ancestral de culture en 3 étages. Ce système confère aux grenadiers de Gabès un environnement adéquat à l'obtention de qualités exceptionnelles et justifient leur renommée. Ces grenades, reconnues dans tout le pays, sont plus qu'un simple produit agricole. Elles représentent aussi l'un des patrimoines de ces oasis du Sud. En 2017, la production de grenades dans le gouvernorat représentait 1/3 de la production totale du pays pour une superficie de 3000 ha.



De par leurs caractéristiques climatiques, les oasis de Gabès n'ont pu développer la culture de dattes Deglet Nour et bénéficier de son intérêt commercial comme c'est le cas dans les autres régions oasiennes. Des alternatives économiques sont donc indispensables pour permettre aux agriculteurs d'améliorer leur revenu et enrayer la dégradation de ces oasis.

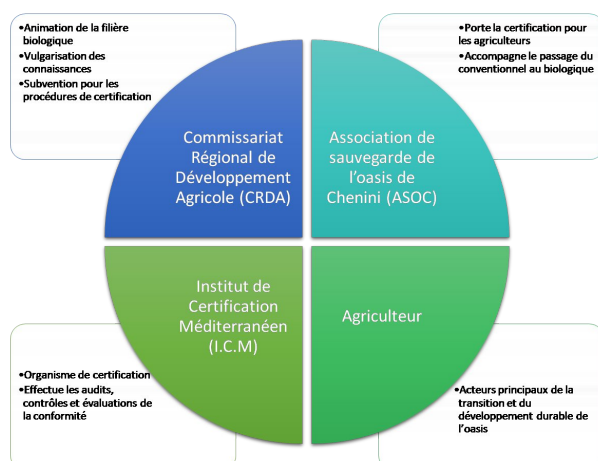
mauvaises herbes et insectes ce qui réduit la qualité des grenades et contribue à la contamination des sols et de la nappe. Il existe donc un mode de production de qualité pouvant constituer une vraie plus-value lors de la commercialisation de ce produit. Dans son accompagnement auprès des agriculteurs de la région, l'Association de Sauvegarde de l'Oasis de Chenini (ASOC) s'est engagée dans la valorisation de ce produit en agriculture biologique.

Aujourd'hui dans les oasis de Gabès, certains agriculteurs cultivent les grenades selon les principes de leurs parents, sans intrants chimiques, en utilisant leur propre fumier et en effectuant le nettoyage manuel des parcelles. D'autres utilisent certains pesticides pour lutter contre les

OBJECTIF DE L'EXPÉRIENCE

Créer une valeur ajoutée à la production de grenades grâce à une démarche collective de conversion en bio.

ACTEURS DU PROJET



Les agriculteurs ont également bénéficié de traitements biologiques pour lutter contre les insectes et les ravageurs. Ces produits biologiques sont fournis gratuitement par la CRDA Gabes en début de projet. Actuellement, avec la prise de conscience et l'engagement des agriculteurs, l'offre du CRDA n'est plus gratuite mais reste subventionnée afin que les agriculteurs puissent en bénéficier à moindre coût.

Pour finir, un accompagnement individualisé réalisé par un ingénieur spécialisé de l'ASOC sur la question de la transition du conventionnel à l'agriculture bio, a été assuré aux agriculteurs pour la période de transition

qui dure en moyenne 6 mois. L'accompagnement consiste en un diagnostic des exploitations, une évaluation ainsi que le suivi. Ce suivi est crucial afin de surmonter les difficultés propres à chaque agriculteur et de s'approprier ces nouvelles méthodes.

Après trois ans et deux contrôles, les agriculteurs de Chenini ont reçu une certification biologique par l'Institut Méditerranéen de Certification. Les trois ans sont la durée minimale pour la conversion des cultures de grenade en agriculture biologique, permettre d'enclencher les changements cycliques des plantes et d'épurer les sols.

PHASE 3 : AUGMENTER LES SURFACES DE PARCELLES CERTIFIÉES ET LE NOMBRE D'AGRICULTEURS

Pour permettre un plus grand impact sur la pollution des sols et des nappes, un maximum d'agriculteurs doivent effectuer leur conversion.

De nombreuses campagnes de sensibilisation et de vulgarisation des pratiques agricoles sont régulièrement réalisées en étroite collaboration avec le CRDA et l'ASOC. Des séminaires et des conférences sont proposés pour maintenir le dynamisme du groupe et diffuser l'importance de la pratique.

Grace à la réussite de la conversion des 30 premiers agriculteurs, le nombre est passé à 90 entre 2009 et 2012, dont 3 agriculteurs sont des agricultrices.

Afin de motiver les agriculteurs à changer leurs méthodes de culture, l'ASOC a intégré dans ses projets, à chaque fois que cela était possible, un volet bio. Cela permet à chaque nouveau

financement de l'association d'intégrer plus d'agriculteurs dans les démarches de transition en bio.

Ainsi entre 2012 et 2016, le nombre de agriculteurs adhérents à l'agriculture biologique a atteint 137 agriculteurs. Cette augmentation du nombre a notamment été due au projet de Réhabilitation du secteur de « Ras-El Oued » de l'oasis de Chenini qui a permis la réhabilitation de parcelles abandonnées et le développement de 23 Ha en agriculture biologique (47 agriculteurs).

Entre 2016 et 2018 et dans le cadre du Projet d'appui à la Gouvernance Environnementale de l'activité industrielle à Gabès (PGE), 20 agriculteurs supplémentaires sont en train de se convertir en agriculture biologique pour atteindre un total de 157 agriculteurs adhérents.

Parole d'acteurs

« Ce n'est pas facile tous les jours de faire de l'agriculture biologique, on a besoin d'être accompagné ».

Fatma Ferjani, agricultrice récemment installée en bio.

PHASE 4 : RENFORCER LA FILIÈRE

Une fois les conversions réalisées, il est essentiel de garantir des débouchés sérieux à la production afin d'assurer un prix de revient plus intéressant aux producteurs bio.

La filière a été renforcée par l'installation d'une plateforme (600m²) pour trier, calibrer et conditionner les produits des parcelles certifiées bio et destinées à l'exportation (environ 50t/an). L'installation de la plateforme a duré deux ans et a été répartie entre

différentes associations dans les oasis de Chenini, Zarat, Metouia du gouvernorat Gabes.

La plateforme permet de centraliser les productions des petits producteurs afin de réaliser des ventes en gros, avoir un poids dans les négociations et diminuer le nombre d'intermédiaires pour ainsi équilibrer la chaîne de valeur en faveur des agriculteurs. Moins d'intermédiaires entraîne plus de revenus pour l'amont de la filière.





Mabrouk et ses grenades

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

◆ Contacts

- Ali JEBRI , président du comité de l'agriculture biologique a Gabès : 00 216 98 487 428
- Abdelkader MEFTAHA, chef de projet de réhabilitation de Ras Eloued : meftahabdelkader@yahoo.fr
- Issam BARBANA, ingénieur dans le projet de réhabilitation de Ras Eloued: issambarbana@yahoo.fr

En 2018, et après un travail énorme des différents partenaires, 58 Ha des oasis de Chenini sont certifiés biologiques sur une superficie totale de 165 Ha, soit 157 agriculteurs. Du point de vue du prix, l'agriculture biologique a permis aux agriculteurs d'avoir des gains sur leur prix de vente. Ce prix est passé de 700 millimes/Kg (grenades conventionnelles) à 1200 millimes/Kg (grenades biologiques). L'expérience a démontré un réel intérêt de la part des agriculteurs pour prendre part à ce projet et l'agriculture biologique est de plus en plus ancrée dans le territoire.

Cette bonne pratique a eu pour effet de :

- Renforcer les capacités des acteurs
- Diminuer la dépendance des agriculteurs aux intrants chimiques
- Créer des emplois via la plateforme et la station
- Structurer une bonne partie de la filière
- Impacter visiblement l'environnement : restauration des sols, retour de l'entomofaune (les insectes), diminution de la contamination des nappes
- Obtenir une production saine et de qualité.

LIMITES ET RISQUES DE L'EXPÉRIENCE



Les problèmes majeurs des agriculteurs en bio à Chenini sont :

- Le tour d'eau qui peut dépasser 30 jours (arrosage uniquement après un mois). Ce problème est dû à une gestion difficile de l'eau par le Groupement de Développement Agricole (GDA) et il entraîne l'éclatement des grenades.
- Le compost est couteux pour les agriculteurs d'une part et d'autre part la non disponibilité du compost par rapport à la demande.
- Risque de spécialisation sur la culture de la grenade et de privilégier la monoculture en dépit d'autres cultures. Or malheureusement, des cultures trop serrées de grenadiers empêchent la réalisation d'une agriculture à 3 étages
- Le suivi des agriculteurs doit être renforcé, car les aléas rendent le travail difficile et les agriculteurs doivent être soutenus.

Il est aujourd'hui possible d'étendre l'agriculture biologique à d'autres parcelles des oasis de Gabès. De plus, un cahier des charges sur l'indication de provenance IP-AOC pour les grenades de Gabès devrait être délivré prochainement par le Ministère de l'Agriculture permettant une mise en valeur de ce produit à l'étranger. Enfin, un essai de regroupement des agriculteurs est en cours pour permettre l'exportation directe de leurs produits sans nécessiter d'intermédiaires.

D'autres perspectives sont envisagées : passer la plateforme en énergie renouvelable (acquisition d'une station photovoltaïque) pour réduire l'empreinte environnementale des produits destinés à l'export ou encore réduire le coût d'exploitation de la plateforme et démontrer à un large public les applications des énergies renouvelables dans le domaine de l'agriculture durable.

Rédaction : Monia Jemni (CRAO), Sihem Ben Maachia (CRAO), Ahmed Namsi (CRAO), Flora Ben Chekroun (CARI), Abdelkrim Rahmani (CRDA Gabès), Slahdine Elbardi (Union des agriculteur de Gabès), Naim Abdessalem et Abdelkader Meftah (ASOC)
 Coordination : Jean-Baptiste Cheneval (CARI)
 Mise en page : Géraldine Allemand et Estelle De Marco (CARI)
 Production et copyright CARI 2018